

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DEBIT TEMPORAIRE

Madame le Maire	~

DEBIT DE BOISSONS CATEGORIE Je soussigné(e) Laval Prénoms Frédéric

Profession ou qualité Président des GBV

Domicile 3 avenue Jean Jaures

31290 Villefranche de Lauragais

Ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'établir un débit de boisson temporaire

A Villefranche de Lauragais

Du 17/09/23

au 17/09/23

A l'occasion de (1) vide-greniers

(1) Indiquer le motif : foire,

Signature

vente de charité, fête, etc...

Le 06/07/2023

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la 🔃 commune de Villefranche-de-Lauragais

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du code la santé publique

Vu l'art. L 2212-1 et L 2212-2 et/ou L 2542-2 et suivants de Code Général des Collectivités territoriales,

Vu l'art. L 3334-2 du Code de la santé publique,

Arrête:

Le comité des fêtes premanent

est autorisé à ouvrir un débit exceptionnel et

temporaire de boissons de 3 🔻 catégorie

à Villefranche-de-Lauragais

Du _{17/09/23}

de

heures.

heures.

Au 17/09/23

jusqu'à

20

Fait à Villefranche-de-Lauragais

Le 06/07/2023

